

# Séance du Conseil Municipal du huit septembre mil neuf cent soixante deux

Le huit septembre mil neuf cent soixante deux à dix huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire, sous la Présidence de son Maire

Étaient présents : M. le Maire, Deneux adjoint  
Violette, Legrand, Cumant, Rouffaut, Robert, Loizillon,  
Bourcier

Absents excusés : M. Rabier, Née Girot, Baulieu

Absents : M. Gilles et Parant

Secrétaire : M. Legrand

Le Maire ouvre la séance et donne lecture des derniers comptes rendus des dernières réunions - Ils sont approuvés.

L'ordre du jour appelle la désignation par le Conseil Municipal de la Commission Administrative chargée de la préparation des élections, le 6 Décembre, des Membres des Conseil d'Administration des Caisses de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales.

Elle est composée comme suit :

1° - Le Maire ou son représentant

2° - 1 Employeur : M. J. Y. Robert

3° - 2 Employés : M. ~~Violette~~ Laborde M. Cumant

4° - 1 Travailleur indépendant : M. Loizillon

Le Président entretient ensuite l'Assemblée d'un ancien projet tendant à déclasser la rue qui sépare la Mairie de l'église et à se couvrir pour y placer du matériel de voirie ou de Sécurité. Il soumet un devis de la Maison Douset.

Une discussion s'engage sur l'opportunité du projet qui ne recueille pas l'approbation du Conseil Municipal.

Monsieur Deneux préférerait voir le matériel logé dans le Stade à un endroit qui serait à désigner et Monsieur Loizillon craint que l'architecte des bâtiments de France ne soit hostile à cette construction. Monsieur Robert signale le mauvais entretien du Stade, il suggère qu'un emploi de gardien soit créé - cet employé serait chargé de tous travaux de conservation et d'entretien.

de toutes les installations en même temps qu'il assurerait la surveillance. Le Maire approuve cette suggestion, mais aimerait que ce gardien soit logé dans le Stade afin que la surveillance soit plus efficace, d'autant plus que le bâtiment vestiaire douches va être incessamment construit (le projet ayant été approuvé par la Préfecture le 30 Août, les adjudications seront lancées ces prochains jours) et qu'il serait dommage que cette importante réalisation subisse les assauts des vandales.

Monsieur Deneux adresse de véhémentes critiques au sujet du camion échelle du service de sécurité, il affirme que les dépenses qu'il entraîne sont hors de proportion avec les services qu'il rend. Il demande qu'un détail des frais qui lui sont inhérents soit établi et qu'une comparaison soit faite avec ce qui pourrait coûter un service organisé par un concessionnaire.

Le Maire fera cette étude

La séance est levée à 20h15

*[Handwritten signatures and initials in blue ink, including 'M. Legrand', 'M. Deneux', 'M. Bouvier', and 'M. Parant']*

## Séance du Conseil Municipal du premier octobre mil neuf cent soixante-deux

Le premier octobre mil neuf cent soixante-deux à dix huit heures trente le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance extraordinaire, sous la Présidence de son Maire

Étaient présents: M. M. Judith Maie, Deneux adjoint, Bouvier, Gilles, Brolette, Legrand, Curmant, Bruffaut, Lozillon, Robert, Bouvier, Née Rabier formant la majorité des membres en exercice  
Absents: M. M. Giost et Parant.